

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reçu de dépôt
N° d'entreprise : 0553 519 909
Nom : ESPOIR DES FILLES
Forme légale : SCRI
Adresse complète du siège : Avenue Albert Jonnart 24;1200 Bruxelles
Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2025
Objet : Assemblée Générale Extraordinaire
1/ NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR
Ce 17 DECEMBRE 2025, la séance est ouverte à 18 h00 sous la présidence de Mme EL MOUSADAR
FATIMA Administrateur de la Société.
Le président expose :
Que l'assemblée générale a pour ordre du jour ,la Nomination d'un Administrateur.
II. Que les associés possédant la totalité des parts sociales étant présents ou représentés, la présente
assemblée est valablement constituée sans qu'il soit nécessaire de justifier des convocations.
1/Nomination de Mr EL KAIDA Lahcen Administrateur, à partir du 01 JANVIER 2026.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40 après une lecture et approbation du présent
procès-verbal qui est signé par les associés présents.

Déposé / Reçu le**22 DEC. 2025**

Greffé

au greffe du tribunal de l'entreprise
Fédération des EntreprisesN° d'entreprise : **0553 519 909**

Nom

(en entier) : **ESPOIR DES FILLES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRI**Adresse complète du siège : **Avenue Albert Jonnart 24;1200 Bruxelles****Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2025**

Objet : Assemblée Générale Extraordinaire

1/ NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Ce 17 DECEMBRE 2025, la séance est ouverte à 18 h00 sous la présidence de Mme EL MOUSADAR
FATIMA Administrateur de la Société.

Le président expose :

Que l'assemblée générale a pour ordre du jour ,la Nomination d'un Administrateur.

II. Que les associés possédant la totalité des parts sociales étant présents ou représentés, la présente
assemblée est valablement constituée sans qu'il soit nécessaire de justifier des convocations.

1/Nomination de Mr EL KAIDA Lahcen Administrateur, à partir du 01 JANVIER 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40 après une lecture et approbation du présent
procès-verbal qui est signé par les associés présents.Mme EL MOUSADAR Fatima
AdministrateurEL KAIDA Lahcen
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad 31/12/2025 - Annexes du Moniteur belge